



Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

À Sainte-Marthe-sur-le-Lac, on travaille en équipe dans un environnement de travail motivant afin de faire une différence pour les citoyens en leur offrant un milieu de vie à la fois stimulant, sécuritaire et épanouissant.

INGÉNIEUR DE PROJETS

Poste régulier à temps plein

DESCRIPTION

Ce qui t'attend

Tu mets ton expertise en ingénierie au service de projets concrets qui transforment la vie des citoyens de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. En tant qu'ingénieur de projets au sein des Services techniques et de l'ingénierie — composés du directeur, d'un ingénieur (toi!), d'un chargé de projet, d'un technicien en génie civil et d'une adjointe administrative — tu planifies, coordonnes et réalises des infrastructures municipales durables, qu'il s'agisse d'aqueducs, d'égouts, de voirie ou de bâtiments publics.

Autonome, rigoureux et reconnu comme référence technique, tu assures la qualité, la sécurité et le respect des échéanciers de tes projets, tout en soutenant les services municipaux et les citoyens dans leurs initiatives. Tu joues un rôle clé dans l'amélioration continue des pratiques de l'équipe et dans la concrétisation d'infrastructures qui font une réelle différence pour la ville et ses habitants.

Principales responsabilités

- Planifier et réaliser des projets municipaux : aqueduc, égout, voirie, bâtiments et parcs.
- Concevoir des solutions techniques durables et conformes aux normes.
- Préparer et valider plans, devis et appels d'offres.
- Superviser les chantiers et assurer qualité, coûts et délais.
- Coordonner avec les services municipaux et partenaires externes.
- Suivre l'entretien et l'état des infrastructures et des actifs municipaux.
- Encadrer le travail du chargé de projet et le technicien en génie civil.
- Maintenir à jour les pratiques d'ingénierie par veille technologique et réglementaire.
- Rédiger rapports, recommandations et présentations pour la direction et le conseil.
- Participer aux demandes de subventions et aux programmes d'aide gouvernementaux.
- Communiquer sur les projets auprès des citoyens et des élus.

PROFIL RECHERCHÉ

- Détenir un diplôme universitaire de 1^{er} cycle (Baccalauréat) en génie civil;
- Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec à titre d'ingénieur.
- Posséder une expérience pertinente minimal de 5 ans dont une expérience municipale d'au moins 2 ans;
- Détenir un permis de conduire valide (classe 5);
- Posséder une excellente maîtrise du français parlé et écrit;
- Avoir réussi son cours de sécurité générale sur les chantiers de construction;
- Posséder de très bonnes connaissances en informatique sur les divers logiciels utilisés par la Ville :
 - Rédaction de documents et émission de formulaires (Microsoft Word et Excel) ;
 - Dessins assistés par ordinateur (AutoCAD), Map3D (un atout), QGIS ou ArcGIS (un atout);
 - Posséder les connaissances pour utiliser les outils d'arpentage (station totale, niveaux, etc.).

CONDITIONS

- Il s'agit d'un poste permanent à temps complet à raison de 37 heures par semaine (du lundi au jeudi dès 7h30 et le vendredi dès 7h00, mais avec tous les vendredis après-midi de congé!)
- Le salaire annuel de la fonction est d'un maximum de 113 255.614 \$, les diverses conditions de travail sont fixées selon les politiques en vigueur.
- Les personnes désirant poser leur candidature peuvent le faire, **jusqu'au 11 janvier**, en toute confidentialité en transmettant leur candidature :
 - › **En ligne**, au vsmsll.ca/emplois
 - › **Par courriel**, en écrivant à rh@vsmsll.ca
- Les entrevues auront lieu à compter du 19 janvier 2026.

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi et nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour une entrevue. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

PROJETS À VENIR

- Mise aux normes de l'usine d'eau potable
- Construction d'un nouveau réservoir d'eau potable
- Construction d'un nouveau garage municipal
- Construction d'un nouveau réseau pluvial d'environ 44 km de long
- Élaboration d'un plan de mobilité active sur le territoire
- Construction et réaménagement des parcs municipaux
- Réhabilitation des réseaux souterrains
- Mise à niveau des stations de pompage
- Implantation des projets du programme OASIS
- Implantation des stations de Bixi sur le territoire